

AVIS PUBLIC

PORTEFEUILLE DES ASSURANCES DE DOMMAGES POUR L'ANNÉE 2026

AVIS EST DONNÉ PAR LA GREFFIÈRE ADJOINTE DE LA VILLE DE MATAGAMI QUE :

La Ville de Matagami sollicite des soumissions pour ses besoins d'assurance de dommages pour le terme du 31 décembre 2025 au 31 décembre 2026.

Les documents d'appels d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante : www.seao.ca. Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents. Conformément à la Loi sur l'autorité des marchés publics (RLRQ, c. A-33.2.1), la date limite de dépôt des plaintes à la Ville relatif au processus d'appel d'offres est fixée au 6 novembre 2025.

Modalités relatives au dépôt des soumissions

Les soumissions seront reçues physiquement aux bureaux de la Ville de Matagami situés au 195, boulevard Matagami, Matagami, Québec, J0Y 2A0, au plus tard le vendredi 28 novembre 2025, à 15 h, à l'attention de madame Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe, et portant la mention « Soumission – P-2025-10-001 – Portefeuille des assurances de dommages pour l'année 2026 ». Les soumissions cachetées seront ensuite ouvertes publiquement à 15 h 01, à la même adresse, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Seuls sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, les agents d'assurances et les compagnies d'assurances dûment autorisés à faire affaire au Québec.

La Ville de Matagami ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission reçue des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. S'il est de son intérêt, elle peut passer outre à tout vice de forme ou défaut mineur que peut contenir une soumission.

DONNÉ à Matagami, ce 15 octobre 2025.

Jeannie Plante Bélisie Greffiere adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe de la Ville de Matagami, certifie avoir publié l'avis public ci-haut le 15 octobre 2025, et ce, au_bureau de la municipalité et sur le site Internet www.matagami.com.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 octobre 2025.

Joannie Plante Bélisle Greffière adjointe